

INDICE DEPARTEMENTAL DES FERMAGES EN 2007 DANS LA VIENNE

Selon l'arrêté préfectoral n°2007/DDAF/SEA/352 du 21 septembre 2007 :

1 - CONSTATATION DE L'INDICE ET ACTUALISATION DES VALEURS LOCATIVES

- ◆ L'indice départemental des fermages est de 110,3 pour l'année 2007.
- ◆ La variation de l'indice 2007 par rapport à celui de l'année précédente est de + 1,66 %.
- ◆ La période de validité de l'indice et de sa variation est du 1^{er} SEPTEMBRE 2007 au 31 AOUT 2008.
- Valeur du « point fermage » : 1.26 €.
- Minima et maxima des loyers des terres et des bâtiments d'exploitation :

<u>Nota</u> : les valeurs initiales ont été définies en francs par l'arrêté préfectoral du 30 juin 1997. Les calculs ciaprès ont été effectués sur la base de ces valeurs converties en euros selon les règles officielles.

Groupe de terres	Minimum/ha	Maximum/ha
1 ^{er} groupe	102.03 €	125.96 €
2 ^{ème} groupe	83.13 €	100.77 €
3 ^{ème} groupe	64.24 €	81.87 €
4 ^{ème} groupe	44.09 €	62.98 €

Catégorie de bâtiment	Minimum/m²	Maximum/m ²
1 ^{ère} catégorie	1.26 €	2.37 €
2 ^{ème} catégorie	0.78 €	1.57 €
3 ^{ème} catégorie	0.48 €	1.26 €
4 ^{ème} catégorie.	0.15 €	0.48 €
5 ^{ème} catégorie	Néant	Néant

2 - MINIMA ET MAXIMA DANS LE CAS PARTICULIER DES VIGNES

♦ En cas d'actualisation du loyer au moyen de l'indice départemental :

Type de vigne	Minimum/ha	Maximum/ha
A.O.C. « Saumur » rouge	436.77 €	873.54 €
A.O.C. « Saumur » blanc	327.92 €	655.84 €
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » rouge	181.15€	362.30 €
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » blanc	241.62 €	483.24 €
Vin de table rouge	77.93 €	155.86 €
Vin de table blanc	94.76 €	189.52 €

En cas d'actualisation du loyer à partir du cours moyen des denrées :

Cours moyen des denrées :

Type de vigne	Titre	Cours moyen	Récolte
A.O.C. « Saumur » rouge		111.21 €	2006
A.O.C. « Saumur » blanc		109.83 €	2006
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » rouge	10 degrés	3.65 € degré⁄hl	2006
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » blanc	10 degrés	3.94 € degré⁄hl	2006
Vin de table rouge	10 degrés	1.50 € degré/hl	2006
Vin de table blanc	10 degrés	2.14 € degré/hl	2006

Minima et maxima:

Type de vigne	Minimum pour 4 hl/ha	Maximum pour 8 hl/ha
A.O.C. « Saumur » rouge	444.84 €	889.68 €
A.O.C. « Saumur » blanc	439.32 €	878.64 €
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » rouge	146.00 €	292.00 €
V.D.Q.S. « Haut-Poitou » blanc	157.60 €	315.20 €
Vin de table rouge	60.00 €	120.00 €
Vin de table blanc	85.60 €	171.20 €

EVOLUTION DE L'INDICE DEPARTEMENTAL DES FERMAGES

Année	Indice	Variation par rapport à l'année précédente
1994	100	-
1995	100.1	+ 0.10 %
1996	102.3	+ 2,20 %
1997	106.8	+ 4,40 %
1998	110.6	+ 3,56 %
1999	113.1	+ 2,26 %
2000	113.2	+ 0,09 %
2001	110.8	- 2,12 %
2002	111.5	+ 0,63 %
2003	111	- 0,45 %
2004	110.3	- 0,63 %
2005	109.7	- 0,54 %
2006	108.5	- 1,09 %
2007	110.3	+ 1.66 %

A titre indicatif, voici les **valeurs de fermage en denrées**, données pour la dernière année, le fermage devant être fixé en monnaie et non plus en denrées depuis la loi du 2 janvier 1995, pour tous les nouveaux baux et les baux renouvelés depuis.

Blé	20.93 €/quintal
Viande bovine	3.25 €/kg net
Viande ovine	2.26 €/kg vif
Lait	0.32 € le litre
Champignons	0.69 € le kg

Septembre 2007